

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 91/155/CEE ; 93/112/CEE; ISO 11014/1

page: 1/4

Produit:	TROVICEL®	Date d'émission:	31.07.01
Nom du file:	SD-CEL.DOC	Révision/Annulation du file de:	21.10.99

01 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

NOM DU PRODUIT:	TROVICEL®
PRODUCTEUR:	RÖCHLING TROVIDUR KG MÜLHEIMER STRASSE D-53840 TROISDORF / GERMANY TEL: +49 (0) 2241-4820-200 FAX: +49 (0) 2241-4820-100
RENSEIGNEMENTS EN CAS D'URGENCE :	REG.: RUBRIQUE 16 (CONTACT)

02 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CARACTERE CHIMIQUE:	MOUSSE RIGIDE EN POLYVINYLCHLORIDE (INTEGRALE)
COMPOSANTS CONTRIBUANT AUX DANGERS:	NEANT

03 – IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS:	NEANT
---------------------	-------

04 – PREMIERS SECOURS

APRES RESPIRATOIN:	EVITER LA RESPIRATION DE LA POUSSIERE DE CISAILLER, MOUCHEZ VOUS, METTEZ AU L'AIR FRAIS
APRES CONTACT AVEC LA PEAU :	DANGER DE COMPUSTION EN CAS DE CONTACT AVEC LE POLYMERE FONDU, RAPIDEMENT REFROIDISEZ AVEC DE L'EAU FROIDE, CONSULTEZ UN MEDICIN TRAITEZ LA PEAU BLESSE COMME UNE BRULURE
APRES INGESTION:	SI LES TROUBLES PERSISTENT, CONSULTEZ UN MEDICIN.

05 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D EXTINCTION :	JET D'EAU JAILLI, MOUSSE
DANGERS PARTICULIERS DUS AU PRODUIT. A SES PRODUITS DE COMBUSTION OU AUX GAZ DEGAGES:	EN CAS D'INCENDIE – GAZ CHLORHYDRIQUE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 91/155/CEE ; 93/112/CEE; ISO 11014/1

page: 2/4

RECOMMANDATION D'EQUIPEMENT
DE PROTECTION EN CAS D'INCENDIE.

PORTER APPAREIL RESPIRATAIRE FILTRANT INDEPENDANT
AU AIR AMBIANTE

06 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTIELLE:

LES PRECAUTIONS INDIVIDUELLES:
MESURES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT:
METHODES DE NETTOYAGE
ET RECUPERATION:

VEILLER A UNE AERATION SUFFISANTE.

AUCUNE MESURE PARTICULIERE N'EST REQUISE.

RECUEILLIR PAR MOYEN MECANIQUE.

07 - MANIPULATION ET STOCKAGE

EXIGENCES CONCERNANT LES LIEUX ET
CONTENEURS DE STOCKAGE:
INDICATIONS CONCERNANT LE STOCKAGE COMMUN:
CONDITIONS DE STOCKAGE.

AUCUNE EXIGENCE PARTICULIERE
NON NECESSAIRE
EVITER EFFET DE LA CHALEUR ET
DE L'EAU POUR GARANTIR LA
QUALITE DU PRODUIT

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANIPULATION:

VEILLER A UNE AERATION
SUFFISANTE A LA MACHINE
TRANSFORMATRICE, EVITER LA
DECOMPOSITION THERMIQUE (VOIR 9)
PORTER DES LUNETTES
PROTECTRICES/GANTS

08 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANT VALEUR LIMITE AU LIEU D'USINAGE:

9002-86-2 POLYVINYLCHLORIDE –
POUSSIERE TRES FINE

PARAMETRE DE CONTROLE:

VALEUR MAK = 5mg/m³
EN CAS DE POUSSIERAGE PORTEZ

UNE

MASQUE ANTIPOUSSIERES NO. P2

MESURES GENERALES DE PROTECTION
ET DE HYGIENE:

NE PAS INHALER LA POUSSIERE,
LA FUMEE, LE NUAGE
EVITER LE CONTACT DE LA PEAU AVEC LA
MASSE FONDU

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 91/155/CEE ; 93/112/CEE; ISO 11014/1

page: 3/4

09 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FORME :	SOLIDE EN FORME DIVERS		
COULEUR:	DIVERS, SELON L'ENCRAGE		
ODEUR:	INODORE, PENDANT TRANSFORMATION ODEUR TYPIQUE DE «PLASTIQUES»		
MODIFICATION D'ETAT	<u>VALEUR</u>	<u>GAMME</u>	<u>UNITE</u>
REGIME DE FUSION:	ca. 75	°C	METHODE DIN 53460
POINT D'ECLAIR:	NON DETERMINE		
TEMPERATURE DE DECOMPOSITION:	> 200	°C	SECON LA DUREE
DENSITE (A TEMPERATURE AMBIANTE):	ca. 0,5 – 0,6	g/cm ³	DIN 53479
SOLUBILITE DANS EAU:	INSOLUBLE		
MISCIBILITE AVEC EAU:	INMISCIBLE		

10 - STABILITE ET REACTIVITE

CONDITIONS EVITABLE:	DECOMPOSITION THERMIQUE
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:	GAZ CHLORHYDRIQUE (HCl) MONOXYDE DE CARBONE (CO, en cas de combustion sous manque de O ₂)

11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE:	NEANT AUCUNE CONNAISSANCE DES INFLUENCE INSALUBRE PENDANT MANITENTION A DUREE DES LONGUES ANNEES AVEC CE PRODUIT
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:	PAS D'EFFET D'IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX

12 - INFORMATION ECOLOGIQUES

INDICATIONS GENERALES:	AUCUNE EVALUATION ECOTOXICOLOGIQUE N'EST A NOTRE DISPOSITION A L'HEURE ACTUELLE.
------------------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 91/155/CEE ; 93/112/CEE; ISO 11014/1

page: 4/4

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

RECOMMANDATION: LE PRODUIT EST RECYCLABLE ET DEVRAI AMENER A UNE RECUPERATION
(APRES CONSULTATION DES AUTORITE COMPETENTE)

ELIMINATION: EN RESPECTANT LES DIRECTIVES TECHNIQUES INDISPENSABLES ET APRES ENTRETIEN AVEC L'ORGANISME CHARGE DE L' ELIMINATION ET AVEC L'AUTORITE COMPETENTE, PEUT-ETRE DEPOSE OU BRULE AVEC LES ORDURES MENAGERES.

EAK-NO.: 120105 «KUNSTSTOFFTEILE»

14 - INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT PAR TERRE ADR/RID ET RTMDR/RTMDF: ---

TRANSPORT MARITIM IMDG/GGV: ---

TRANSPORT AERIEN ICAO/IATA-DGR: ---

INDICATIONS COMPLEMENTAIRE DE TRANSPORT:

PAS DE PRODUIT DANGEREUX D'APRES LES DISPOSITIONS CI-DESSUS

15 - INFORMATION REGLEMENTAIRES

MARQUAGE SELON LES DIRECTIVES CEE: NON

16 - AUTRES INFORMATION

CES INDICATIONS SONT FONDEES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES, MAIS NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE QUANT AUX PROPRIETES DU PRODUIT ET NE DONNENT PAS LIEU A UN RAPPORT JURIDIQUE CONTRACTUEL.

RENSEIGNEMENTS EN CAS D'URGENCE: POMPIERS D'USINE TEL: +49 (0) 2241-852333